

MÉRIGNAC



point-justice
Gironde

Point Justice de Mérignac

55, avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
05 57 00 15 10



Point Justice de Mérignac

UN ACCUEIL POUR TOUS POUR RESPECTER LES DROITS DE CHACUN

Besoin d'un conseil, d'une information juridique ?

Connaître ses devoirs et ses droits pour les respecter et les voir respecter ?

Le POINT JUSTICE de Mérignac vous apporte une information juridique de proximité, accessible à chaque citoyen qui en fait la demande.

Des juristes et des professionnels du droit vous écoutent, vous informent, vous orientent et vous apportent des solutions concrètes.

Le POINT JUSTICE de Mérignac : un accueil de proximité gratuit, confidentiel et ouvert à tous sur rendez-vous.

Le POINT JUSTICE de Mérignac : un partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Gironde (CDAD).

Les services proposés

p.3

S'informer sur vos droits

p.6

Contacteur un avocat ou un notaire

p.4

Défendre vos droits

p.6

Bénéficier d'une aide à la rédaction

p.5

Rechercher une solution à l'amiable

p.7

Infos pratiques

→ S'informer sur vos droits

INFODROITS

Des juristes vous informent dans différents domaines : droit de la famille, droit du travail, droit public, droit de la consommation, droit des étrangers, procédures, aide juridictionnelle, expulsion, saisie, etc.

PERMANENCES

Maison des associations le lundi de 13h30 à 15h30

Maison des habitants du Burck 3^e mercredi du mois de 10h à 12h

Maison des habitants de Beaudésert le 1^{er} et le 4^e mercredi du mois de 14h à 16h

Sur rendez-vous : 05 56 45 25 21

ASSOCIATION LAÏQUE DU PRADO

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES

Des juristes accompagnent les victimes d'infractions : vols, agressions, accidents et blessures, etc.

PERMANENCES

Maison des associations le jeudi de 9h à 17h

Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

Maison des habitants de Beutre le mardi de 14h à 17h

Mairie annexe du Burck le lundi de 14h à 17h

Sans rendez-vous

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE LA GIRONDE (C.I.D.F.F)

Des juristes vous renseignent sur des champs pluriels du droit : droit des personnes, droit de la famille, droit du travail, droit de la consommation, droit des étrangers, droit locatif, droit des contrats, procédures civiles et pénales. Le CIDFF agit aussi tout particulièrement sur l'ensemble des problématiques rencontrées par les femmes.

PERMANENCES

Maison des Associations

Le 1^{er} et le 3^e mardi du mois de 9h à 12h

Sur rendez-vous : 05 56 44 30 30

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT DE LA GIRONDE

DROIT DU TRAVAIL

Une juriste en droit du travail répond à vos questions en matière de :

- rupture d'un contrat : licenciement, démission, rupture conventionnelle,
- explication du bulletin de salaire et divers calculs pour comprendre l'indemnité de licenciement, de rupture conventionnelle, de congés payés,
- accident du travail et maladie professionnelle (ATMP),
- changement/modification du contrat de travail,
- procédure pour la saisine du Conseil des prud'hommes.

PERMANENCES

Maison des associations

Le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h

Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

→ Défendre vos droits

VOTRE DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS

Le délégué du défenseur des droits vous aide, à titre gratuit, à trouver des solutions afin de :

- défendre vos droits et libertés dans le cadre des relations avec les administrations de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics et les organismes investis d'une mission de service public (impôts, retraite, pôle emploi, RSI, URSSAF, CAF, carte grise etc.),
 - lutter contre les discriminations,
 - défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant,
 - veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité,
- Il peut être saisi directement et gratuitement par toute personne sur l'ensemble des questions traitant du droit et les libertés.

PERMANENCES

Maison des associations

Tous les mercredis de 9h30 à 17h

Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

UNION DÉPARTEMENTALE CLCV DE LA GIRONDE (CONSOMMATION, LOGEMENT ET CADRE DE VIE)

La CLCV est une association nationale de défense des intérêts des consommateurs et usagers. Elle accompagne les usagers dans le règlement amiable de leurs litiges dans les domaines économique et environnemental.

PERMANENCES

Maison des associations

Le mardi de 14h à 16h

Sans rendez-vous Tél : 07 49 23 16 18

→ Rechercher une solution à l'amiable

VOS CONCILIEURS ET CONCILIATRICES DE JUSTICE

Les conciliateurs et conciliatrices de justice recherchent avec vous des solutions dans les litiges privés (voisinage, location, dettes, etc.).

PERMANENCES

Maison des associations

Le mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

ASSOCIATION GIRONDINE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE PRÉVENTION SOCIALE (AGEP)

VOS MÉDIATEURS ET MÉDIATRICES FAMILIAUX

Des médiateurs et médiatrices familiaux vous conseillent dans les moments difficiles de votre vie personnelle.

La médiation familiale concerne toutes les situations de conflits intrafamiliaux où les désaccords sont installés et les personnes exposées à un risque de rupture.

Une aide vous est proposée pour rétablir le dialogue et rendre possible la recherche d'un accord en prenant en compte les besoins de chacun.

PERMANENCES

Maison des associations

Le 1^{er} et le 3^e mardi du mois de 14h à 17h

Sur rendez-vous : 05 56 91 04 05

FAMILLES EN GIRONDE

Aide au traitement des dossiers de surendettement.

PERMANENCES

Les mercredis de 9h à 12h

Sur rendez-vous : 05 56 55 66 55

→ Contacter un avocat ou un notaire

Une fois par mois, des juristes avocats et un notaire tiennent une permanence en collaboration avec le CDAD.

VOTRE NOTAIRE

Désigné par la chambre des notaires, un , une notaire vous conseillent et vous orientent.

PERMANENCES

Le 2^e vendredi du mois de 14h30 à 17h

Maison des Associations

Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

VOTRE AVOCAT

Désignés par le barreau des avocats vous conseillent et vous orientent ponctuellement.

PERMANENCES

Le 1^{er} vendredi du mois de 14h à 16h30

Maison des Associations

Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

→ Bénéficiez d'une aide à la rédaction

VOS ÉCRIVAINS ET ÉCRIVAINES PUBLICS



Contactez le réseau d'écrivains publics qui tiennent bénévolement permanence au Point Justice à la maison des associations et dans les différents quartiers de Mérignac.

Voir carte de localisation des permanences au verso. 

Sur rendez-vous à la maison des associations : 05 57 00 15 10



Infos pratiques

POINT JUSTICE MAISON DES ASSOCIATIONS

55, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-
Tassigny, 33700 Mérignac
05 57 00 15 10
maison.des.assos@merignac.com

Tram A, arrêt Pin Galant
Lianes 1, 11, 34
Station V3

LES HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

LES PERMANENCES AU POINT JUSTICE DANS VOS QUARTIERS

Maison des habitants de Beutre
210, avenue de l'Argonne
05 56 34 02 68

Maison des habitants de Beaudésert
81, avenue des Marronniers
05 56 34 02 63

Maison des habitants du Burck
Château du Burck, rue du Maréchal Foch
05 56 45 18 07

Mairie annexe du Burck
Avenue du Maréchal Foch
05 56 45 64 80

Plus d'infos sur www.merignac.com

Bienvenue au Point Justice et dans ses annexes de quartier

